

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	<b>Date</b> 13.06.2019	<b>Heure</b> 13h55	<b>Numéro</b> 19.155	<b>Département(s)</b> DDTE/DJSC
	Annule et remplace			

**Auteur(s) : Niels Rosselet-Christ**

**Titre : Gens du voyage à Noiraigue en juin 2019 : mais que diable fait le Conseil d'État ?**

**Contenu :**

Le Conseil d'État est interpellé sur la gestion du déplacement des gens du voyage de la Vue-des-Alpes vers Noiraigue, tant au niveau de la communication sommaire faite à la population que sur les dispositifs sécuritaires mis en place pour cette occasion, le bilan sécuritaire (infractions, cambriolages, etc.), le bilan sanitaire (état des lieux ?) et les coûts y relatifs pour les contribuables, ainsi que sur sa vision pour la gestion de potentielles futures situations comparables.

**Développement :**

Les Nérouaises et Nérouais se sont retrouvés devant le fait accompli au moyen d'un courrier (qui n'a même pas été distribué à tous les villageois...) reçu le 11 juin 2019, les informant que des nomades européens allaient être installés pendant une semaine dès le 12 juin dans le village. Les villageois ont été non seulement atterrés par cette mise au pied du mur, mais aussi par la communication totalement bancale et sommaire du Conseil d'État à ce sujet, invoquant une relocalisation provisoire « urgente » en raison d'une manifestation prévue pourtant de longue date à la Vue-des-Alpes. Après moins de vingt-quatre heures de présence des nomades, plusieurs actes suspects et malveillants ont été signalés par la population résidente ! Le Conseil d'État est dès lors urgemment interpellé par la présente sur sa faculté d'anticipation, de communication, le dispositif sécuritaire alors mis en place et son bilan sécuritaire et sanitaire (coûts pour les contribuables y compris) à la suite de cet épisode irritant, et est invité à clarifier sa vision en matière de gestion d'une telle situation à l'avenir.

Des réponses claires et des solutions concrètes aux éléments susmentionnés peuvent-elles être apportées à notre hémicycle et à la population par le Conseil d'État ?

**Demande d'urgence : OUI**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Niels Rosselet-Christ

**Autres signataires (prénom, nom) :**

**Autres signataires suite (prénom, nom) :**

**Autres signataires suite (prénom, nom) :**